



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : anct@territoire-de-belfort.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 07 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes des vosges du sud

Si protocole de préfiguration : date de signature : 12 juillet 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: CC des Vosges du Sud, nature: CC, SIREN: 200069060

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PGRI
- PLUI
- Projet alimentaire territorial
- SAGE
- SCOT
- SDAGE

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat local de Santé
- ORT
- OPAH
- Convention globale CAF
- LEADER
- Plan de protection de l'atmosphère
- Contrat de ruralité

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Territoires d'industrie
- Petits villes de demain
- Avenir montagne
- France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Assurer le développement économique attractif et pérenne
- Mettre en oeuvre une politique touristique valorisant et préservant les patrimoines
- soutenir la transition énergétique et la préservation de l'environnement du territoire
- Promouvoir un urbanisme et des projets d'aménagement raisonnés
- Favoriser et structurer des modes de déplacements et de mobilités durables
- Renforcer et garantir le développement des savoirs et des connaissances
- Enrichir l'offre d'équipements et de services pour renforcer la cohésion et la solidarité territoriale

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Espaces publics, espaces verts
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Tourisme durable
- Circuits courts agricoles
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Education
- Santé et soins
- Culture et patrimoine

- Sport
- Accès à un logement de qualité
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Emploi et Insertion
- Commerce, artisanat de proximité
- Economie, production et consommation durable
- Efficacité énergétique

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 72

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Etat-préfecture
- Nom: CC des Vosges du Sud, nature: CC, SIREN: 200069060
- ADEME
- Caisse des Dépôts

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 2

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Oui

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié :

Recrutement d'un volontaire territorial en administration :

Mobilisation de l'ingénierie locale :

Mobilisation d'une ingénierie externe :

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat :

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€